



# **DOSSIER DE PRESSE**

**Inauguration des salles**

**« Henri WEILBACHER » et Pierre CARTON »**

**de l'Hôtel de Police de CLERMONT-FERRAND**

**SUIVIE DE LA**

**Cérémonie en hommage aux policiers Morts**

**pour la France**



**10 MAI 2016**

## Avant- propos

Chaque année, un hommage en rendu aux policiers morts pour la France au cours de laquelle est donnée lecture du message du ministre de l'intérieur.

Cette cérémonie aura lieu le 10 mai 2016 dans la Cour d'honneur de l'Hôtel de Police sous la présidence de madame la préfète du Puy-de-Dôme et en présence des autorités.

Elle sera précédée cette année d'un nouvel hommage à deux policiers résistants héroïques en poste dans le Puy-de-Dôme.

En effet, le 6 juin 2000, le Préfet de la Région Auvergne, Préfet du Puy-de-Dôme dévoilait deux plaques au sein de l'ancien commissariat central de police situé rue Pélissier : la salle de réunion du commissariat central salle «Henri WEILBACHER» et la salle de formation du commissariat central prenait le nom salle «Pierre CARTON».

En avril 2012, les services de police quittaient les locaux de la rue Pélissier pour se regrouper un peu plus loin au sein d'un bâtiment flambant neuf au 106 avenue de la République.

Afin de perpétuer chez les nouvelles générations de policiers le devoir de mémoire et le souvenir des « anciens » qui se sont sacrifiés pour la défense de nos libertés et le respect de la personne humaine, monsieur le Directeur départemental de la sécurité publique a souhaité que ces deux noms soient à nouveau donnés à deux salles de réunions de l'Hôtel de Police.

C'est pourquoi, ce 10 mai 2016, à l'occasion de la cérémonie précitée, et en présence de leurs familles :

- la salle de réunion n° 153 de l'Hôtel de Police s'appellera désormais salle « Henri WEILBACHER », commissaire de police mort pour la France à l'âge de 26 ans.
- la salle de réunion n° 237 de l'Hôtel de police s'appellera désormais salle «Pierre CARTON», policier résistant, torturé et déporté.

### Pièces jointes :

- notice biographique d'Henri WEILBACHER
- notice biographique de Pierre CARTON
- copie de la lettre du 22 mars 1944, destinée à son épouse et à son fils Jean, rédigée par Henri WEILBACHER 2 heures avant son exécution.
- 2 portraits d'Henri WEILBACHER ;
- 2 portraits + 2 photos de Pierre CARTON

## Henri WEILBACHER (1917-1944)

**« Je meurs pour que votre vie à tous soit plus belle. Votre papa Henri mort pieusement ».**

C'est par ces mots que le commissaire de Police Henri WEILBACHER termine sa lettre à son épouse et leurs deux enfants Jean et Henri (Henri est à naître dans quelques semaines), le 22 mars 1944 à 16h00, soit deux heures avant son exécution.

Né le 13 juillet 1917 à WALDERSBACH, petit village d'Alsace, au sein d'une famille terrienne, il fréquente l'école du village puis poursuit ses études au lycée Fustel de Coulanges à STRASBOURG. Il a 3 frères et 2 sœurs.

A la fin de ses études, il s'engage au 158ème Régiment d'Infanterie et devient sergent (1938), puis sergent - chef (1939). Il participe aux combats de mai 1940 en Belgique et à Maubeuge dans le Nord de la France. Embarqué à Dunkerque le 25 mai 1940 pour l'Angleterre, il revient à Cherbourg pour rejoindre son régiment reconstitué près de Lisieux. Echappant à la capture, il gagne Montluçon à pied pour y être démobilisé.

Il trouve alors un emploi de traducteur anglais, allemand, et italien dans un service du ministère de la Guerre.

En 1942, il réussit le concours de commissaire de police et s'installe à CLERMONT-FERRAND en 1943 en qualité de commissaire stagiaire à la Brigade régionale de sûreté. Affecté aux renseignements généraux le 11 avril 1943, il est ensuite nommé chef de cabinet de l'intendant régional de Police.

Homme au patriotisme à toute épreuve et d'une très haute valeur morale, ce poste stratégique lui permet de consacrer toute son énergie à la résistance armée. Pionnier du mouvement des « Ardents Auvergne », il est aussi en relation avec l'Organisation de la Résistance Armée (O.R.A.)

C'est ainsi qu'il contribue à soustraire les étudiants alsaciens de la faculté de STRASBOURG repliés à CLERMONT-FERRAND aux recherches et représailles de la Gestapo. Il égare les allemands dans leur recherche du général de Lattre de Tassigny, leur remet de faux états du personnel de la Police régionale et informe les mouvements de résistance des déplacements de la Milice et de la Gestapo.

Bien que se sachant menacé, il continue à servir avec sang-froid et abnégation : il fournit des informations sur l'activité de la Police allemande et les opérations prévues afin de les déjouer et étouffe des affaires qui pourraient avoir des conséquences graves pour la Résistance.

Convoqué par la Police allemande le 1er octobre 1943, il se rend au rendez-vous fixé : il est arrêté. Ligoté et recouvert d'une couverture, il est ensuite conduit à VICHY.

Emprisonné dans les caves de la Gestapo, il y est interrogé et torturé.

Début décembre 1944, il est ramené à la prison militaire allemande du 92ème Régiment d'Infanterie à CLERMONT-FERRAND. En représailles à l'attentat opéré contre un détachement de troupes allemandes à Clermont-Ferrand le 8 mars 1944 (attentat de la Poterne), son jugement (en son absence) par le tribunal militaire allemand de Lyon, qui s'est transporté à Clermont-Ferrand, est accéléré. Condamné à mort le 15 mars 1944, il est fusillé le 22 mars 1944 au stand de tir du 92ème Régiment d'Infanterie, en même temps que Bernard SAUMANDE, étudiant en droit de 22 ans, responsable FTP arrêté à SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES en Février 1944 et que Félix PEROL, grand résistant, entrepreneur à RIOM. Il est enterré sommairement dans une fosse creusée par les détenus pour les maquisards de BILLOM.

Le 27 septembre 1944, les corps de suppliciés sont exhumés. Son frère Jean vient reconnaître le corps et des obsèques sont célébrées le 30 septembre 1944 à CLERMONT-FERRAND. Sa dépouille, enveloppée d'un linceul tricolore, est ensuite conduite jusqu'au cimetière de LIGINIAC, petit village de Corrèze où il avait connu, avec son épouse, certains des meilleurs moments de sa courte vie.

Un monument élevé en 1945 par les anciens du 158<sup>ème</sup> régiment d'infanterie rappelle sa mémoire à côté du temple de WALDERSBACH en Alsace.

Elevé au grade de capitaine de la France combattante à titre posthume (26 avril 1948), la médaille de la résistance (décret du 24 avril 1946) et la croix de guerre avec étoile d'argent lui sont décernées. Il est titulaire de la carte de combattant volontaire de la Résistance à titre posthume délivrée le 18 juin 1952 par le service départemental de l'office National des anciens combattants du Puy-de-Dôme.

\*\*\*\*\*

**« Sous-officier animé des plus purs sentiments patriotiques, volontaire de la Résistance, réseau Police, n'a pas craint de servir avec courage et une abnégation forçant l'admiration de ses chefs. A la suite de plusieurs missions périlleuses, fut arrêté, torturé et ne révéla rien des secrets dont il était porteur. Déporté, en est revenu grand invalide ».**

Cette citation faite au cours de la remise de la Légion d'Honneur montre ce qu'a d'exceptionnel cet homme né le 30 mai 1919 à MASSIAC dans le Cantal.

Employé aux PTT, il est mobilisé le 15 octobre 1939 à CLERMONT-FERRAND après la déclaration de guerre. Il est affecté à la musique du 92ème Régiment d'Infanterie, de CLERMONT-FERRAND lorsque intervient sa démobilisation le 15 octobre 1942.

Après une nouvelle période aux PTT, il intègre la Police Nationale en avril 1943 après réussite du concours de gardien de la Paix. A l'issue de sa formation, il est affecté au chenil national à Droiturier dans l'Allier, puis comme maître-chien au Commissariat Central de CLERMONT-FERRAND.

Son activité de résistant débute avec les PTT dès 1942 sous le nom de « Pauline ». En 1943, il est parmi les 38 fonctionnaires du Commissariat Central qui se lancent dans la Résistance parallèlement à leurs fonctions. C'est ainsi, qu'au cours de ses activités policières, il sert de «boîte à lettres» au maquis du Cantal, informe de nombreuses personnes susceptibles d'être arrêtées, et assure des liaisons entre les réfractaires du STO et le maquis.

Après deux ans de Résistance, il rejoint le maquis « Des Cheires » le 5 juin 1944.

Combattant volontaire, avec plusieurs collègues Gradés et Gardiens de la Paix, il intègre ensuite le maquis de SINT-GENES-CHAMPESPE (Puy-de-Dôme) commandé par le docteur Mabrut.

Il est arrêté le 11 juin 1944 à CLERMONT-FERRAND, pendant les combats du Mont-Mouchet, par le chef de la Gestapo de VICHY alors qu'il venait rendre visite à sa femme et à son fils.

Emprisonné jusqu'au 11 juillet 1944 dans les locaux de la Gestapo avenue de ROYAT à CHAMALIERES, il y est torturé pendant 15 jours mais ne parle pas. Après un passage par la prison militaire allemande du 92ème Régiment d'Infanterie à CLERMONT-FERRAND, il est interné au camp du STRUTHOF en Alsace, puis à DACHAU sous le numéro 102067.

Bien que terriblement affaibli par les mauvais traitements subis, il est dirigé vers « ALLACH », camp annexe de DACHAU, on lui demande de vérifier des pièces mécaniques destinées à l'aviation allemande. Très affaibli par les mauvais traitements, il poursuit son activité de résistant en sabotant le matériel qui lui est confié.

Il ne pèse plus que 50 kg lorsque les troupes américaines le libèrent le 29 avril 1945. A l'issue de son rapatriement le 14 mai 1945, il reprend ses fonctions en novembre 1945 en qualité de responsable du chenil du Commissariat Central de CLERMONT-FERRAND. Il est successivement affecté à CHAMALIERES, puis revient à CLERMONT-FERRAND puis rejoint ensuite BEAUMONT pour prendre sa retraite le 1<sup>er</sup> mai 1970 avec le grade de brigadier de Police.

Il a été vice-président régional de l'association des anciens combattants du ministère de l'Intérieur.

Décédé fin novembre 2010, il est inhumé à MASSIAC, son village natal.

Il est Officier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre avec palme (citation), de la Croix du Combattant volontaire de la Résistance, de la Croix du Combattant, de la médaille de la Déportation, de la médaille des blessés de guerre, de la médaille d'honneur de la Police Nationale, de la médaille des engagés volontaires et de la médaille du Mérite Social.

\*\*\*\*\*